



Quelle forme juridique et quels statuts ?

Par **Naury Karine**, le **22/01/2008** à **12:24**

Bonjour,

Mon ami et moi sommes en train de reprendre un restaurant . Nous nous posons la question des statuts et de la forme juridiqueSachant que je percevrai des Assedics une aide de 700 euros pendant 18 mois en tant que repreneur et que mon ami lui ne perçoit rien . Pensez vous qu'il est plus interessant pour nous de nous établir en entreprise individuelle avec 1 salarié ou en SARL associés non salariés a 50 / 50 .

Nous nous demandons aussi si vous saviez quel montant nous devons prévoir au titre des honoraires de notaires et autres actes liés a l achat de ce fond de commerce de 85000 €uros ? MERci bcp